

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 AVRIL 2025**

Le 10 avril 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 mars 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Patrice RONCARI, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNAK, Rahma GHIATOU, Vincent GAUDIN, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Lounes ADJROUD à Nadège AZZAZ, Véronique DE LA TOUANNE à Anthony REYNAUD, Sandrine DANDRE à Christine QUILLERY, Jean-Robert DELLOYE à Martine BAGDASSARIAN, Christophe RENDU à Michel VENEAU.

Étaient absents excusés : Patrick WIDLOECHER, Malika BELARBI, Mauricette MERIGOT-DURBAN.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Choukri TRABELSI, Directeur Général Adjoint ; Audrey ADHOUE JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante.

Objet : Acquisition de 38 logements loyers libres, de 38 places de stationnements et de 10 stationnements 2 roues motorisés situé au 482 Avenue du Général de Gaulle à Clamart, auprès du promoteur « EMERIGE » - Approbation de la mise à jour du prix de revient prévisionnel et du plan de financement prévisionnel de l'opération.

DELIBERATION

Objet : Acquisition de 38 logements loyers libres, de 38 places de stationnements et de 10 stationnements 2 roues motorisés situé au 482 Avenue du Général de Gaulle à Clamart, auprès du promoteur « EMERIGE » - Approbation de la mise à jour du prix de revient prévisionnel et du plan de financement prévisionnel de l'opération.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat d'acheter en VEFA, l'immeuble réalisé par le promoteur « EMERIGE » située au 482 Avenue du Général de Gaulle à Clamart, qui comprend 38 logements à loyers libres, 38 places de stationnements et 10 stationnements 2 roues motorisés, destinés par la suite à la location,

Considérant que le Conseil d'Administration dans sa délibération n°37/2023 du 13 décembre 2023 a donné son accord pour l'acquisition en VEFA de l'immeuble réalisé par le promoteur « EMERIGE » comprenant 38 logements à loyers libres, 38 places de stationnements et 10 stationnements 2 roues motorisés, aux prix de 6 050,00 € TTC (TVA à 10%) le m² de surface habitable et a approuvé le prix de revient prévisionnel de l'opération évalué à 19 908 321,13 € TTC ainsi que le plan de financement correspondant,

Vu l'évaluation de France Domaine en date du 19 février 2024 annexé à la présente confirmant le prix de d'acquisition proposé par Vallée-Sud-Habitat, de 18 172 870 euros.

Vu la mise à jour du prix de revient prévisionnel de l'opération,

Vu la mise à jour du plan de financement prévisionnel,

Vu la mise à jour du résultat d'exploitation,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

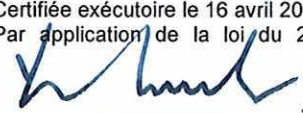
- **APPROUVE** la mise à jour du prix de revient prévisionnel de l'opération évalué à **19 797 032,51 € TTC**,
- **APPROUVE** la mise à jour du plan de financement prévisionnel,
- **AUTORISE** le Directeur Général ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation complète de cette opération, à solliciter les subventions auprès des différents organismes financeurs, à négocier les emprunts et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 16 avril 2025
Reçue en Préfecture le 15 avril 2025
Certifiée exécutoire le 16 avril 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Yann CHEVALIER
Directeur Général